



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

## DELIBERATION

**N° 2011-38 du 14 juin 2011**

**OBJET : Fonds de concours 2011/ Villar d'Arène**

Rapporteur : M. Philippe MARIACHER

Le 14 juin 2011 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 8 juin 2011 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

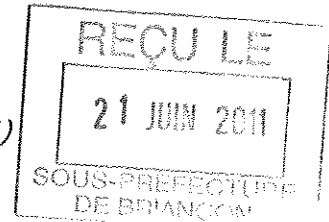
Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29 (jusqu'à la délibération n° 2011-40)  
27 (à partir de la délibération n° 2011-41)

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votes : 33 (jusqu'à la délibération n° 2011-40)  
31 (à partir de la délibération n° 2011-41)

*M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.*



**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, M. Yvon AIGUIER (représentant M. Raymond CIRIO), Mme Marie-Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Francine DAERDEN (représentant M; Alain NICOLOSO), Mme Marie MARCHELLO (représentant Mme Aurélie POYAU), M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENAIRE M. Philippe SEZANNE, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE (jusqu'à la délibération n° 2011-40), M. Marc FORNESI (jusqu'à la délibération n° 2011-40), M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Christian BREMOND.

**Avait donné pouvoir :** M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC à M. Alain FARDELLA  
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY  
M. Pierre BOUVIER à M. Roger GUGLIEMETTI  
M. Jean Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ.

**Vu** la loi n°2004-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales,

**Vu** la circulaire NOR/LBL/B/04/10075C du 15 septembre 2004, portant mise en œuvre de la loi n°2004-809,

**Vu** les articles L 5214-16, L 5215-26 et L 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du 13 avril 2011 du Conseil Municipal de la Commune de Villar d'Arène,

**Considérant** la volonté manifestée par la Communauté de Communes du Briançonnais, de participer au financement, tant en investissement qu'en fonctionnement, d'équipements à caractère communal, mais dont la réalisation ou le fonctionnement ont un impact à l'échelle du Briançonnais,

**Vu** l'avis favorable de la Commission « Administration Générale » en date du 23 mai 2011,

**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 24 mai 2011,


### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**


- Répond aux sollicitations de ses Communes Membres et de constituer un Fonds de Concours ayant vocation à assurer la part communautaire du financement d'équipements et d'opérations ayant un impact à l'échelle du Briançonnais,

- Décide du versement au titre du Fonds de Concours 2011
  - à la Commune de **Villar d'Arène** : **10 000 €** pour les travaux de réfection de la route Romaine.
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget « Général » 2011 de la Collectivité,
- Sollicite des Communes attributaires du Fonds de Concours, qu'il soit fait état dans tout support de présentation des opérations décrites ci-avant, de la participation financière de la Communauté de Communes du Briançonnais et de son montant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,  
  
**Alain FARDELLA**



Date dépôt S.P. : **20 JUIN 2011**

Dater affichage : **21 JUIN 2011**